



**PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 15/06/2021

Coronavirus Covid-19 à La Réunion :

Une circulation du virus toujours à un rythme soutenu mais avec des signes positifs qui permettent d'enclencher la troisième étape du plan de désescalade.

Les chiffres de la semaine précédente montrent une légère amélioration du taux de positivité sur l'ensemble des tests effectués, lesquels sont en augmentation. Avec 337 nouveaux cas comptabilisés du 12 au 14 juin, les chiffres des trois derniers jours témoignent d'un début d'inflexion de la courbe épidémique et donc d'une baisse du taux d'incidence. Au regard de cette tendance et après une analyse concertée des indicateurs, le préfet de La Réunion, en lien avec la directrice de l'Agence régionale de santé a décidé d'amorcer la troisième étape du calendrier de désescalade et ce à partir du 16 juin.

Situation sanitaire

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé ont le regret d'annoncer ce mardi 15 juin 2021 les décès, intervenus au cours des 7 derniers jours, de 8 patients originaires de La Réunion (toutes âgées de plus de 75 ans).

Du 5 juin au 11 juin, **1 206 cas ont été recensés en 7 jours**, avec un taux de positivité en légère baisse à 4,2%, en dessous du seuil de vigilance et encore inférieure à celui 4,4% de la semaine passée et un taux d'incidence hebdomadaire en légère hausse à 141,6/100 000 habitants du fait d'un nombre de dépistages en augmentation passant à près de 28 500 tests par semaine. La nouvelle baisse du taux de positivité concerne exclusivement les personnes testées sans symptômes.

Parmi les 1 206 cas :

- 1 201 cas sont classés autochtones,
- 5 cas sont classés importés.

Le virus circule toujours à un rythme soutenu à La Réunion.

Troisième étape du calendrier de désescalade

Face à une situation épidémique fragile, le préfet a décidé de reporter à ce mercredi 16 juin la troisième étape du calendrier de désescalade : un temps de réflexion nécessaire à l'analyse ajustée et concertée des principaux indicateurs.

Malgré un nombre de dépistage en augmentation, la stabilisation du taux de positivité offre une perspective permettant à la réouverture de la majeure partie des établissements accueillant du public, seuls les discothèques et les établissements de type T restant à ce stade clos.

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77-
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974

Cette troisième étape repose sur l'engagement de professionnels et la confiance dans leur capacité à accompagner cette reprise en veillant au strict maintien des protocoles et des gestes barrière. Le préfet sait compter sur le savoir-faire des professionnels pour sécuriser cette troisième étape.

La fragilité de la situation sanitaire ne permet pas d'aller au-delà à ce stade : le décalage de l'horaire du couvre-feu ou le desserrement des jauges ne sont pas envisageables à court terme.



Nouvelle stratégie de criblage

La stratégie de criblage des tests positifs à la recherche des trois variantes préoccupantes sur le territoire (britannique, sud-africaine et brésilienne) est progressivement remplacée par une nouvelle stratégie de criblage, pour rechercher des mutations spécifiques du virus ayant un impact sur la transmission ou la réponse immunitaire.

Aussi, prochainement et d'ici le mois de juin, les laboratoires seront en mesure de procéder au criblage de l'ensemble des tests positifs pour détecter le variant Delta (d'origine indienne) tout en continuant à identifier les mutations d'origine sud-africaine ou brésilienne.

Du 5 juin au 11 juin, 1 237 tests positifs ont été criblés pour identifier une souche de variante. Sur ces 1 237 tests, on comptabilise 960 cas positifs à une mutation Covid-19, soit une proportion de 78%, en augmentation par rapport à la semaine précédente (73%).

Compte tenu des **26 333** guérisons et des **220** décès depuis le début de la crise sanitaire, **1 888** cas sont encore actifs à ce jour.

28 441 cas ont été investigués à ce jour par l'ARS, Santé publique France et l'Assurance Maladie, dont 93,7% sont des cas autochtones.

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77-
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974

Au 15 juin 2021, **42 clusters sont actifs et 281 clôturés.**
Parmi les clusters actifs, on note :

- 7 clusters à criticité élevée : à Saint-Paul (3), Saint-Pierre (3) et Plaine-des-Palmistes (1)
- 14 clusters à criticité modérée : à Saint-Denis (6), au Port (5), Saint-Pierre (2) et Saint-Paul (1).

Ces clusters concernent principalement des rassemblements dans le milieu professionnel et lors des rencontres amicales ou familiales. Il est essentiel de maintenir les gestes barrières en toutes circonstances.

Concernant les autres indicateurs, il est à noter :

- Un nombre de dépistage qui augmente fortement : +6.9 % avec 28 453 tests réalisés (contre 26 606 la semaine précédente).
- Une augmentation du taux d'incidence :
 - chez les 0-14 ans : + 28,3% (123.7/100 000),
 - chez les 35-44 ans : + 9,7% (169.8/100 000),
 - chez les 15-24 ans : + 1,4% (184.8/100 000).
- Une diminution du taux d'incidence dans les autres classes d'âges :
 - chez les 65 ans et plus : - 14,8% (84.3/100 000),
 - chez les plus de 75 ans : - 12,2% (65/100 000),
 - chez les 25-34 ans : - 5,0% (168.3/100 000).
- Une stabilisation du taux d'incidence chez les 45-64 ans (132,6/100 000).

La baisse du taux d'incidence chez les personnes plus âgées est à mettre en relation avec les progrès de la vaccination dans ces tranches d'âge.

Au 8 juin, 30 lits de réanimation étaient occupés par des patients positifs à la Covid-19 sur les 117 lits de réanimation comptabilisés à La Réunion.

Le respect des gestes barrières, la vaccination, l'identification des cas contact et l'isolement sont des leviers majeurs pour lutter contre l'épidémie, car ils permettent de briser rapidement les chaînes de contamination. **Lorsqu'on est positif à la Covid-19 ou cas contact, il faut respecter l'isolement pour protéger son entourage et freiner la diffusion du virus.**

Les autorités appellent à la vigilance de chacun au quotidien et en toutes circonstances : maintenir les gestes barrières, limiter les contacts sociaux, respecter la mesure du couvre-feu et se faire vacciner.

**CONTRE
LA COVID-19
ET SES VARIANTES**

SE FAIRE VACCINER

Le vaccin permet de prévenir les formes graves de la maladie, et donc de protéger les personnes les plus à risque d'avoir des complications et d'être hospitalisées.

Premier arrêt du « VACCINOBUS » au Port

Afin d'accélérer la campagne de vaccination contre la Covid-19, l'ARS La Réunion a lancé un dispositif mobile de vaccination sans rendez-vous : **le Vaccinobus**. La première opération s'est déroulée ce 15 juin sur le parking du centre commercial Cap sacré Cœur au Port. Elle se poursuit demain de 8h00 à 19h00.

Où et comment se faire vacciner ?

Toutes les personnes de 12 ans et plus peuvent se faire vacciner avec ou sans rendez-vous dans les centres de vaccination ou chez son médecin, pharmacien ou infirmier.

Retrouvez toute l'information [sur le site internet de l'ARS](#).

Ensemb nous larg pas !

